

Le Conseil Municipal convoqué le 10 juin 2011 suivant les dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni le vendredi 17 juin deux mille onze à la Mairie à vingt heures trente sous la présidence de Monsieur Jean-Noël GUESNIER, Maire,

Etaient présents : Jean-Noël GUESNIER - Bernard MARQUETTE – Michel FONTAINE – Olivier DHOURY – Michel DEMEILLIEZ – Eve HUTIN – Jean BARON – Sylvie MAUREY – Jeanine LUU VAN DONG – Serge THOREL – Jacques DESMOULIN – Michel LAMORT – Nicolle CHEMELLO – Catherine BATAILLE – Jean-Luc MIGNARD – Daniel BOILET – Thérèse REBOTIER – Cécile GAMBIER –Geneviève BROZYNA – Jeannine CARRIER – Sabine BAYARD – Marie-Claire BERGONT

Etaient absents représentés : Pierre POILANE (pouvoir à Jean-Noël GUESNIER) Thérèse-Marie LAMARCHE (pouvoir à Michel LAMORT) Pascal PILLOT (pouvoir à Eva HUTIN) Corinne MINIGGIO (pouvoir à Jacques DESMOULIN) Michel HARNY (pouvoir Daniel BOILET)

Etaient absents : néant

Après avoir procédé à l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint :

Conseillers sont présents, 22  
Conseillers sont représentés, 5  
Absent 0

Approbation du compte rendu du 21 avril 2011 à la majorité.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Jeannine MALEK est élue secrétaire de séance.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Démission d'un Conseiller Municipal et mise en place d'un nouveau Conseiller Municipal**
- 2- Election des Délégués et Suppléants pour les élections sénatoriales**

Monsieur le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'air d'accueil des camping cars sur l'esplanade des bords de l'Aisne.

#### **1<sup>er</sup> Point Démission d'un Conseiller Municipal et mise en place d'un nouveau Conseiller Municipal**

Présenté par Jean-Noël GUESNIER

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Bernard BASTIDE en date du 12 mai 2011 l'informant de sa démission à compter du lundi 16 mai 2011.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il convient lorsqu'un conseiller municipal démissionne, de le remplacer par le suivant sur la liste.

Madame Marie-Claire BERGONT ici présente à accepter le poste.

Le Conseil Municipal, installe Madame Marie-Claire BERGONT Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire propose de reconduire Madame Marie-Claire BERGONT, avec son accord, dans les commissions suivantes :

- Travaux commerces et artisans
- Urbanisme environnement cadre de vie et inondations
- Sports associations défense fête et cérémonies
- Commission d'appel d'offres

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

Accepte ces propositions.

Intervention de Jean-Noël GUESNIER

Je ne ferai pas de commentaires sur ce que vient de nous lire M. THOREL à propos de son collègue Bernard BASTIDE. Je soulignerai simplement que sa lettre de démission ne comporte aucun motif apparent et je la mettrai sur le compte de la lassitude et du besoin de s'occuper de sa famille. Je ne peux qu'au nom des Cosaciens, remercier Bernard BASTIDE des années passées au service des Cosaciens. Je retiendrai sa capacité au travail entaché et c'est dommage de cet esprit contestataire et colérique. L'avenir nous le dira mais comme l'a souligné S. THOREL, nous le reverrons à la tête d'une quelconque opposition.

## **2<sup>ème</sup> Point Election des Délégués et Suppléants pour les élections**

Présenté par Jean-Noël GUESNIER

En application des articles L 283 à L 290-1 du code électoral, le conseil municipal de la commune de Choisy au Bac s'est réuni.

### **1. Mise en place du bureau électoral**

Monsieur Jean-Noël GUESNIER, Maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.

Madame Jeannine MALEK a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire (ou son remplaçant) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt-deux conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM BARON Jean – LAMORT Michel MALEK Jeannine – GAMBIER Cécile.

Le maire (ou son remplaçant) a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal devait élire 15 délégué(s) et 5 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit isolément, soit sur une liste incomplète, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués ou de suppléants à élire. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées (art. L. 288 du code électoral). La circonstance qu'une personne ne se soit pas portée candidate ou soit absente ne fait pas obstacle à son élection si elle obtient le nombre de suffrages requis.

### **Liste unique du Conseil Municipal de Choisy-au-Bac**

#### **Titulaires :**

- 1/ M. GUESNIER Jean-Noël - 215 rue de Sergenteret né le 22/07/1951 à Compiègne (60)
- 2/ M. MARQUETTE Bernard – 3 rue de la Reine Berthe né le 10/07/1944 à LOOS (59)
- M. LAMORT Michel - 335 avenue Léo Delibes né le 02/05/1941 à VENETTE (60)
- M. FONTAINE Michel – 360 Chemin de Clairoux né le 09/08/1941 à CHARTRES (28)
- Mme LAMARCHE Marie-Thérèse – 13 square Jacques Prévert née le 15/09/1951 à PARIS (75)
- Mme MAUREY Sylvie - 501 rue de Royaumont née le 31/05/1957 à COMPIEGNE (60)
- Mme CHEMELLO Nicole - 1 square Jacques Brel née le 26/02/1960 à PERTHES (77)
- Mme BATAILLE Catherine - 1 avenue du Maréchal Juin née le 12/12/1959 à BORDEAUX (33)
- M. BOILET Daniel - 21 rue des Linières né le 08/12/1952 à ISSY LES MOULINEAUX (92)
- M. DEMEILLIEZ Michel - 517 rue de Royaumont né le 22/08/1951 à COMPIEGNE (60)
- M. DHOURY Olivier - 9 rue du 1<sup>er</sup> septembre 44 né le 03/09/1967 à COMPIEGNE (60)

Mme GAMBIER Cécile - 203 avenue Léo Delibes née le 27/09/1968 à COMPIEGNE (60)  
 M. HARNY Michel - 29 Hameau de Laigue né le 21/11/1949 à COMPIEGNE (60)  
 M. DESMOULINS Jacques - 18 avenue du Maréchal Juin né le 12/02/1958 ( PARIS (75)  
 M. THOREL Serge - 53 rue du Mont Renard né le 04/07/1944 à LES BAUX STE CROIX (27)

### Liste unique du Conseil Municipal de Choisy-au-Bac

#### Suppléants :

M. MIGNARD Jean-Luc - 14 avenue de Verdun né le 31/12/1957 à AUMALE (76)  
 M. PILLOT Pascal - 8 square Albert Camus né le 02/04/1956 à ROUBAIX (59)  
 Mme BROZYNA Geneviève - 855 rue Georges Clémenceau née le 21/03/1948 à PERONNE (80)  
 Mme MALEK Jeanine - 174 rue du Président Roosevelt née le 15/10/1973 à COMPIEGNE (60)  
 Mme HUTIN Eva - 205 rue Georges Clémenceau née le 28/11/1953 à VARSOVIE (Pologne)

#### **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe (ou le bulletin) que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ou ces enveloppes annexées avec leurs bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque tous les mandats n'ont pas été attribués au premier tour de scrutin, il a été procédé à un second tour de scrutin. Après l'élection des délégués, il a été procédé à l'élection des suppléants dans les mêmes conditions.

#### **Élection des délégués**

##### **Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].25
- e. Majorité absolue 14

INDIQUER, LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARQUETTE Bernard	25	Vingt-cinq
LAMORT Michel	25	Vingt-cinq
FONTAINE Michel	25	Vingt-cinq
LAMARCHE Thérèse-Marie	25	Vingt-cinq
MAUREY Sylvie	25	Vingt-cinq
CHEMELLO Nicole	25	Vingt-cinq
BATAILLE Catherine	25	Vingt-cinq
BOILET Daniel	25	Vingt-cinq
DEMEILLIEZ Michel	25	Vingt-cinq
DHOURY Olivier	25	Vingt-cinq

GAMBIER Cécile	25	Vingt-cinq
HARNY Michel	25	Vingt-cinq
DESMOULIN Jacques	25	Vingt-cinq
THOREL Serge	25	Vingt-cinq
GUESNIER Jean-Noël	23	Vingt-cinq

### **Proclamation de l'élection des délégués**

M. MARQUETTE Bernard né(e) le 10/07/1944 à LOOS adresse 3 rue de la Reine Berthe a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M LAMORT Michel né(e) le 02/05/1941 à VENETTE adresse 335 avenue Léo Delibes a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M FONTAINE Michel né(e) le 09/08/1941 à CHARTRES adresse 360 Chemin de Clairoux a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme MAUREY Sylvie né(e) le 31/05/1957 à COMPIEGNE adresse 501 rue de Royaumont a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M CHEMELLO Nicole né(e) le 26/02/1960 à PERTHES adresse 1 square Jacques Brel a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M BATAILLE Catherine né(e) le 12/12/1959 à BORDEAUX adresse 1 avenue du Maréchal Juin a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M BOILET Daniel né(e) le 08/12/1952 à ISSY LES MOULINEAUX adresse 21 rue des Linières a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M DEMEILLIEZ Michel né(e) le 22/08/1951 à COMPIEGNE adresse 517 rue de Royaumont a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M DHOURY Olivier né(e) le 03/09/1967 à COMPIEGNE adresse 9 rue du 1<sup>er</sup> septembre 44 a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M GAMBIER Cécile né(e) le 27/09/1968 à COMPIEGNE adresse 203 avenue Léo Delibes a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M HARNY Michel né(e) le 21/11/1949 à COMPIEGNE adresse 29 Hameau de Laigue a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M DESMOULIN Jacques né(e) le 12/02/1958 à PARIS adresse 18 avenue du Maréchal Juin a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M THOREL Serge né(e) le 22/07/1944 à LES BAUX STE CROIX adresse 53 rue du Mont Renard a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M GUESNIER Jean-Noël né(e) le 22/07/1951 à COMPIEGNE adresse 215 rue du Sergenteret a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

### **Élection des suppléants**

#### **Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. 25
- e. Majorité absolue 14

INDIQUER, LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MIGNARD Jean-Luc	25	Vingt-cinq
PILLOT Pascal	25	Vingt-cinq
BROZYNA Geneviève	25	Vingt-cinq
MALEK Jeannine	25	Vingt-cinq
HUTIN Eva	25	Vingt-cinq

### **Proclamation de l'élection des suppléants**

M MIGNARD Jean-Luc né(e) le 31/12/1957 à AUMALE adresse 14 avenue de Verdun a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M PILLOT Pascal né(e) le 02/04/1956 à ROUBAIX adresse 8 square Albert Camus a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M BROZYNA Geneviève né(e) le 21/03/1948 à PERONNE adresse 855 rue Georges Clémenceau a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M MALEK Jeannine né(e) le 15/10/1973 à COMPIEGNE adresse 174 rue du Président Roosevelt a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M HUTIN Eva né(e) le 28/11/1953 à VARSOVIE (Pologne) adresse 205 rue Georges Clémenceau a été proclamé(e) élu(e) au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Le présent procès-verbal est dressé et clos le dix-sept juin 2011 à Choisy au Bac.

### **3) Point Accueil des campings cars**

Présenté par Jean-Noël GUESNIER

Dans le cadre d'une demande de la Fédération Française de Camping Caravaning, qui remet à jour ses éditions, il convient d'arrêter le nombre d'emplacement, le délai maximum de séjour et le tarif à appliquer.

### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité**

Décide d'appliquer les éléments ci-dessous :

- Nombre d'emplacements : 4
- Tarif appliqué à la nuitée (fluides inclus) : 7€
- Délai maximum du séjour : 5 jours maximum renouvellement possible de 2 jours supplémentaires.
- Les horaires pour contacter la Police Municipale sont de 8 heures à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30